

Quels items recensés pour le plan d'action pédagogique 2019/2020

→ Développer la pédagogie de l'autonomie à travers :

- une rénovation et un renforcement de l'organisation pédagogique ;
- l'élaboration d'un plan détaillé de formation continue pour le personnel enseignant;
- le renforcement du potentiel pédagogique et didactique des enseignants et directeurs ;
- une amélioration et une redynamisation du dispositif d'encadrement pédagogique des enseignants ;
- le développement et application du principe « Use your talent » à la pédagogie
- la revisite des acquis pédagogiques du RED et de l'EIM à l'effet de les réactiver.

Ngaoundéré, le 23/04/2019

Joseph Harouna